

- Art.01** Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés dans les clubs affiliés à la Fédération Française de Badminton.
- Art.02** Autorisé aux **JUNIORS, SENIORS et VETERANS** dans les séries **NC-P et D** femmes et hommes disposant à la date limite d'inscription de la validation de leur **licence sur Poona**.
- Art.03** La **date limite d'inscription est fixée au mercredi 20 novembre 2019**, à minuit (heure locale).  
Les feuilles d'inscription sont à renvoyer à [badsaintpaul@gmail.com](mailto:badsaintpaul@gmail.com) au plus tard à la date limite indiquée.  
Les droits d'inscription sont fixés comme suit : **1 tableau : 17€ ; 2 tableaux : 20€**  
Le règlement se fera le jour de la compétition à l'accueil.
- Art.04** **Les forfaits**, avant la compétition seront enregistrés auprès du BCSP à [badsaintpaul@gmail.com](mailto:badsaintpaul@gmail.com)  
Les droits d'engagement ne sont remboursables qu'en cas de désistement notifié (cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical).  
Le Tirage au sort sera effectué par le JA et le GEO de la compétition le **mercredi 27 novembre**.
- Art.05** Le tournoi est placé sous l'autorité du **juge arbitre Mme Virginie CHEVRIER**.  
Les joueurs qui font l'objet d'une interdiction de tournoi ne peuvent s'inscrire que si cette interdiction prend fin avant la date du tournoi. La compétition se jouera selon les règles et recommandations éditées par la FFBad et le présent règlement. Toute contestation sera examinée par le juge arbitre.
- Art.06** Tous les tableaux se dérouleront en phases préliminaires de poules avec deux sortants **dans la mesure du possible** (poules de 3 ou 4 paires en fonction du nombre d'inscrits). Les tableaux des mixtes se joueront le samedi après-midi tandis que les tableaux des doubles dames et doubles hommes s'effectueront le dimanche.  
Les tableaux seront constitués en fonction des **CPPH du 20 Novembre 2019** (date limite d'inscription).  
Les matches se joueront en 2 sets gagnants de 21 points.
- Art.07** L'organisateur en accord avec le juge arbitre peut modifier la **répartition des tableaux** selon le nombre de paires inscrites pour le samedi et le dimanche.  
Le nombre de paires minimum pour que le tableau se joue est fixé à 4. De plus, en cas d'inscriptions strictement inférieures à 6, le tableau se jouera obligatoirement en poule unique.
- Art.08** Pour chaque tableau le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée par ordre d'arrivée des inscriptions complètes.  
Un joueur souhaitant jouer en double et n'ayant pas de partenaire, pourra, dans la mesure du possible, voir l'organisation lui en attribuer un.  
En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur défaillant peut être remplacé par un joueur "dûment licencié", qui figure en priorité en liste d'attente. Le CPPH du remplaçant doit permettre de jouer dans la série de la paire initiale.

**Art.09** Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs (article 2.14 du RGC).

Il devra être présent pendant la durée de la compétition. Le représentant du joueur se doit d'être à ses côtés au moment du pointage des présents et de la vérification d'identité.

**Le juge-arbitre interdira la compétition aux joueurs mineurs se présentant sans représentant à la compétition. Il sera déclaré forfait.** (Texte concernant l'accompagnement des mineurs Réf Officiel du badminton juillet 2011 n°17).

**Art.10** Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. **Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi devra signaler à la table de marque et demandera l'accord au juge-arbitre.** Les **matchs pourront être lancés avec une heure maximum d'avance** sur l'horaire annoncé.

**Art.11** **Tout joueur devra se faire pointer dès son arrivée et régler son inscription le jour de la compétition.**

**Art.12** Tous les matchs se dérouleront avec des volants plumes à la charge des joueurs. En cas de litige entre joueurs, le juge arbitre imposera le volant officiel du tournoi **RSL3**, en vente dans la salle. Ils seront achetés par les joueurs.  
Les volants seront pris **en charge par le BCSP pour les finales.**

**Art.13** Le temps de repos minimum entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés. Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long si cela lui paraît souhaitable.

**Art.14** Une **chambre d'appel** sera mise en place. A l'appel de leur nom, les joueurs devront obligatoirement s'y présenter avec leur matériel pour le match. **Après l'appel des joueurs, l'échauffement et le test des volants est de 3 minutes.**

**Art.15** **Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 mn pourra être disqualifié par le J.A.** et ce, quel que soit le niveau de la compétition.  
**Un forfait volontaire entraîne le retrait de la compétition générale.**

**Art.16** L'accès au **plateau de jeu est réservé aux seuls joueurs** devant disputer un match ainsi qu'aux arbitres, juges arbitres, coachs et membres de l'organisation. Ils devront donc se présenter sur le terrain **avec un nombre suffisant de volants** ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires au bon déroulement du match.

Les joueurs qui ne sont pas en match devront **rester dans les gradins** ou en dehors de la salle.

**Art.17** **Coaching** : Compte-tenu de la configuration de la salle **un seul coach sera autorisé** par paire de joueurs. Le coaching permanent est autorisé selon les modalités définies dans le RGC quand le volant n'est pas en jeu. Le coach devra être assis et porter une tenue correcte (T-shirt, short et baskets à minima).

**Art.18** Une **tenue de badminton conforme aux circulaires de la F.F.Bad est exigée** sur les terrains. Portez exclusivement des chaussures munies de semelles blanches ou ne marquant pas le sol.

**Art.19** Les matchs seront auto-arbitrés. Néanmoins, certains matchs pourront être arbitrés selon la disponibilité des arbitres. En cas de litige sur un match auto-arbitré, tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre.

**Art.20** Un volant touchant un panneau de basket sera compté « let » au service (maximum 2 fois), et « faute » en jeu. Tout volant touchant un câble sera compté « **let** ».

**Art.21** Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou autres.

**Art.22** **Le Juge Arbitre demandera à la CRA l'application des sanctions nécessaires en cas de mauvais comportement lors de la compétition (avertissement, carton jaune, rouge ou noire), ou de forfait injustifié (suspension de deux mois à toute compétition).**

**Art.23** Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré « forfait » après la date de tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera, dans les délais impartis, les pièces justificatives, à la commission régionale d'arbitrage de la Réunion [cra@lnbr.re](mailto:cra@lnbr.re).

#### **RAPPELS :**

- **Forfait volontaire** : soit, **sans raison valable ou sans prévenir**, à ne pas **se présenter le jour de la compétition**, soit **à renoncer sans raison valable à jouer un match**.

**Un forfait volontaire entraîne le retrait de tous les tableaux et la suspension de 2 mois.**

- **Forfait involontaire** : soit à ne pas se présenter à une compétition pour raison valable (**dûment justifiée** par écrit au **maximum 5 jours ouvrables** après le dernier jour de la compétition), soit pour une raison valable (à l'appréciation du juge Arbitre).
- **Les cartons**
  - ✓ Carton jaune : c'est un avertissement pour mauvaise conduite.
  - ✓ Carton rouge : c'est une faute (= 1 point pour l'adversaire) pour mauvaise conduite.
  - ✓ Carton noir : c'est la disqualification pour mauvaise conduite.

**2 cartons rouges entraînent la suspension de 2 mois automatiquement.**

**1 carton noir entraîne la suspension immédiate de 2 mois.**

**Le comité directeur du Badminton Club de Saint-Paul  
vous souhaite un tournoi sportif, fair-play, convivial et  
éco-responsable.**